



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance extraordinaire du conseil du 8 mai 2023, le règlement no 445-23 décrétant une dépense 2 547 689 \$ et un emprunt 2 547 689 \$ pour la réfection du réseau d'égout sanitaire, ajout d'un réseau pluvial et réfection de la chaussée de la rue du Lac.

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 1^{er} mai 2023;


QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 1^{er} mai 2023;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **11 mai 2023**.

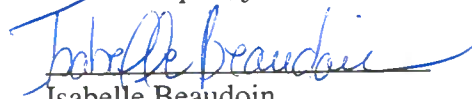
DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **11 mai 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **11 mai 2023** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **11 mai 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trés.